

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 10

Rubrik: Lire - voir - entendre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

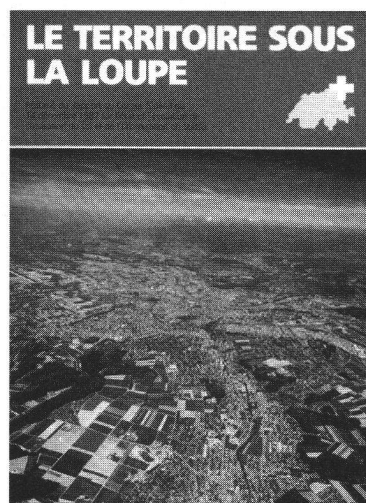
Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le territoire suisse sous la loupe

La brochure *Le territoire sous la loupe*, éditée par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire (OFAT) est destinée à un large public et contient, sur 32 pages richement illustrées, le résumé du rapport du Conseil fédéral de décembre 1987 sur l'état et l'évolution de l'utilisation du sol et de l'urbanisation en Suisse. Cette publication entend fournir un apport aux discussions autour de l'avenir de notre espace vital.

L'extension très rapide du milieu bâti et des moyens de transport enregistrée depuis 1950 a conduit à une exploitation toujours plus importante du sol national et à l'urbanisation de notre pays. Dans cet intervalle, le nombre de bâtiments a plus que doublé. Parallèlement, le réseau routier, les



installations d'approvisionnement et d'évacuation des déchets et les installations touristiques se sont constamment étendues. L'agriculture, en revanche, a perdu en gros 130 000 hectares de surfaces agricoles cultivables et le paysage tout comme l'environnement animal et végétal en ont gravement souffert.

L'aménagement du territoire est parvenu à maîtriser dans une certaine mesure cette évolution. Généralement, on construit aujourd'hui de manière plus ordonnée et l'aménagement a donné un coup de frein à l'urbanisation débridée. Néanmoins, nous n'utilisons pas encore le sol de manière assez mesurée. En outre, les bâtiments existants et les territoires constructibles sont en partie mal utilisés. C'est aussi pour cette raison que le milieu bâti empiète toujours plus sur la campagne. De nombreux problèmes urbains ne sont pas résolus. Les moyens au service de l'aménagement pour la protection de la nature sont encore loin d'être épuisés, même si l'attitude face à la nature est devenue plus respectueuse.

Le Conseil fédéral a arrêté treize grandes options applicables à la future politique d'aménagement du territoire. Elles tiennent compte des expériences en la matière faites jusqu'ici tout en prenant en considération les changements intervenus au niveau des conditions de base. Concrètement, ces grandes options ont pour objectifs d'encourager une exécution conséquente de la loi sur l'aménagement du territoire, de traiter le sol avec plus de ménagement, d'améliorer la qualité du milieu bâti, de maintenir une structure viable des centres urbains, de mettre l'aménagement du territoire davantage au service de la protection de l'environnement et d'approfondir le dialogue avec le public. La présente publication vise précisément à remplir ce dernier objectif.

La brochure *Le territoire sous la loupe* peut être obtenue en allemand, en français et en italien, au prix de 4 fr., en adressant une commande écrite à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (EDMZ), 3000 Berne. Le rapport complet de 1987 sur l'aménagement du territoire, qui compte 160 pages, peut dès maintenant également être obtenu, au prix de 8 fr., dans les trois langues auprès de l'EDMZ, sous forme pratique de tiré à part.

Département fédéral de justice et police
Service d'information et de presse

Collection
« Architecture thématique »

Boutiques

par Brigitte Fitoussi

120 pages, 250 x 280 mm,
couverture brochée 4 couleurs,
prix public: 220 FF.

Editeur: Electa Moniteur
17, rue d'Uzès
F-75002 Paris

L'auteur

Née à Tunis en 1956, Brigitte Fitoussi obtient son diplôme d'architecture (architecte DPLG) à Paris, en 1982.

Elle séjourne ensuite une année à Milan pour étudier le design et l'italien: elle suit au Politecnico les cours d'Achille Castiglioni et effectue un stage de design à l'agence Cini Boeri.

Depuis son retour en France en 1984, elle collabore à l'*Architecture d'aujourd'hui* comme rédactrice de la rubrique Design et intérieur et écrit dans de nombreuses autres revues: *Intramuros*, *Elle*, *L'Expansion*, *Espace de bureau*, *De Diseño*, *Maison française*, *Ardi*, etc. Elle est aussi consultante en design et en architecture d'intérieur.

Le livre

Vitrines de la ville, les boutiques, depuis le siècle dernier, ont connu une évolution permanente jusqu'à dépasser les strictes problématiques de forme et de fonction. Ainsi les années 80, ère de

communication, portent les signes de nouvelles mutations.

Influences japonaises (Less is more) ou américaines (Life is a show), ces nouveaux lieux de vente ont un maître-mot: l'ambiance. Et, quel que soit le parti adopté, ceux-ci incarnent un nouveau générateur de création et d'innovation architecturales. L'objet de ce livre est de présenter vingt-six réalisations d'architectes ou de designers de renom ou en voie de le devenir, mais aussi d'affirmer l'existence du design d'intérieur comme domaine suffisamment expressif et significatif de notre époque.

Sorte de « zapping » international, les exemples présentés ici témoignent du foisonnement des concepts et de la qualité de leur mise en œuvre.

Grâce à leur mise en scène théâtrale de l'éphémère, qui les a longtemps écartées de la reconnaissance architecturale, les boutiques peuvent maintenant devenir les références d'une société consommatrice d'images.